

Observation 61 du 28/02/2023

Bonjour,

C'est en qualité d'habitante que **j'émet un avis favorable** concernant le projet éolien. Je réside au Lieu-dit Cantilloux à BRION (86160).

Tout d'abord, étant à 500 mètres des premières éoliennes, je n'entends aucun bruit. D'un point de vue visuel, lorsque celles-ci sont en mouvement cela apporte une certaine plénitude. C'est reposant.

Hormis ces deux aspects, je suis favorable à ce projet car les éoliennes sont des très bonnes sources d'énergies naturelles renouvelables non polluantes. C'est une énergie propre car le taux d'émission en CO2 est très faible. Par ailleurs, cette énergie n'est pas consommatrice d'eau, elle est juste tributaire du vent.

Par ailleurs, Il faut des années pour construire une centrale nucléaire (avec tous les risques que cela peut engendrer) tandis qu'il faut moins d'une année pour construire un parc Eolien. Compte tenu du contexte mondial actuel, il est urgent que notre Pays devienne autosuffisant concernant sa consommation d'énergie. La mise en place de Parcs Eoliens répondent en partie à l'évolution du contexte et sur le fait de produire proprement et le plus naturellement possible.

Pour terminer, et plus localement, des mesures d'accompagnement sont prévues. Il s'implantera notamment des panneaux d'informations aux abords du parc afin de sensibiliser les personnes sur la transition énergétique et les informer sur l'énergie éolienne. Il y aura également la création d'arbres et d'arbustes. Des emplois seront créés ce qui favorisera le dynamisme local.

Bien Cordialement,  
Emmanuelle Hay